

5 octobre 2018

(18-6146)

Page: 1/3

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: espagnol

**MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD  
DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES  
SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

RENSEIGNEMENTS PRÉSENTÉS PAR L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN  
DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

La communication ci-après, reçue le 5 octobre 2018, est distribuée à la demande de l'IICA.

---

Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). L'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

**1 APPUI AUX FORUMS MULTILATÉRAUX LIÉS AUX MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

**1.1 Colloques du Codex en ligne**

1.1. Un colloque du Codex en ligne, consacré au Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS), a été organisé le 5 septembre. Les délégués de 24 pays y ont participé et ont échangé des vues à caractère technique en vue de mieux comprendre les sujets qui seront abordés à la prochaine réunion de ce comité, qui se tiendra en Australie du 22 au 26 octobre. Une fois de plus, il a été constaté que les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent d'organiser des activités à moindre coût avec des résultats probants.

**1.2 Colloques en présentiel du Codex**

1.2. Un colloque en présentiel s'est tenu du 2 au 4 octobre au Brésil, avec la participation de délégués de 14 pays, qui ont examiné des sujets stratégiques présentant un intérêt pour la région Amérique latine-Caraïbes et la région du Nord. Les participants ont examiné les thèmes des trois prochaines réunions: i) l'hygiène alimentaire; ii) la nutrition et les aliments diététiques ou de régime; et iii) l'antibiorésistance.

**1.3 Aide à la participation aux réunions du Codex Alimentarius**

1.3. Au cours du second semestre de cette année, les réunions du Codex sur l'hygiène alimentaire, la nutrition et les aliments diététiques ou de régime et la réunion du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens ont bénéficié de l'aide d'un fonds de participation auquel ont contribué des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

**1.4 Sessions de coordination en ligne**

1.4. Dans le cadre de l'aide qu'il apporte aux pays du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC) en matière de communication et de coordination, avant

chaque réunion du Codex, l'IICA a facilité la mise en place d'une plate-forme de communication en ligne pour assurer la coordination entre les pays.

### **1.5 Ateliers et cours**

1.5. Au Costa Rica, l'IICA a apporté son concours à un atelier national intitulé "Réflexions en appui à l'élaboration des politiques commerciales" organisé par l'Organisation mondiale du commerce et d'autres organismes nationaux. En outre, l'IICA a apporté son appui à la mise en œuvre du Cours spécialisé sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, en version espagnole, qui a été lancé en octobre 2018.

### **1.6 Projet e-phyto**

1.6. L'atelier régional d'échange de données d'expérience en matière de systèmes de certification phytosanitaire électronique s'est tenu du 11 au 13 septembre. Cette activité a été organisée par l'ambassade d'Australie et la chancellerie de la République argentine dans ce pays d'Amérique du Sud et a bénéficié de l'appui de l'IICA et du Comité phytosanitaire du Cône Sud (COSAVE). Le projet e-phyto est une initiative menée par la Convention internationale pour la protection des végétaux qui vise à établir une harmonisation et à mettre en place un système national générique et une plaque tournante mondiale d'échange de certifications afin de faciliter le commerce des produits d'origine végétale et de le sécuriser.

1.7. Cet atelier a été organisé avec la participation des délégués de 22 pays dont le Belize, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, El Salvador, l'Équateur, l'État plurinational de Bolivie, les États Unis d'Amérique, le Guatemala, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay et le Vietnam. Les gouvernements d'Argentine et d'Australie ont organisé ce séminaire régional dans l'intention de diffuser les compétences acquises à l'aide de leur programme de coopération bilatérale en matière de certification phytosanitaire électronique.

## **2 AUTRES ACTIVITÉS**

### **2.1 Modernisation des institutions**

2.1. En septembre 2018, les résultats de l'application de l'outil Performances, vision et stratégie (PVS) ont été présentés au Ministre de l'agriculture de la République dominicaine, M. Osmar Benítez, et à ses collaborateurs. Les résultats obtenus ont été comparés aux résultats enregistrés pour le même outil en 2011, ce qui a permis de mettre en évidence les domaines dans lesquels des progrès avaient été accomplis et ceux dans lesquels des améliorations pouvaient encore être apportées dans les trois secteurs (santé animale, préservation des végétaux et sécurité sanitaire des produits alimentaires).

2.2. L'outil PVS a été conçu par l'IICA pour évaluer la performance et la mise en œuvre des stratégies de développement pour les organismes chargés de la protection zoosanitaire et phytosanitaire et de l'innocuité des produits alimentaires. Cet outil aborde la question des mesures sanitaires et phytosanitaires au moyen d'une approche institutionnelle, internationale et de nature horizontale.

### **2.2 Normes internationales et réglementations SPS**

#### **2.2.1 États-Unis/Loi sur la modernisation des règles pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires (FSMA)**

2.3. Du 17 au 22 septembre, plus de 60 spécialistes de la sécurité sanitaire des produits alimentaires du secteur public et des universités de 13 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont suivi une formation pour devenir formateurs. Cette formation traitait de la norme relative à la sécurité sanitaire des produits agricoles frais à respecter pour leur exportation aux États-Unis, et a été dispensée dans le cadre d'un atelier régional qui s'est tenu au Costa Rica. Il s'agissait d'une initiative mise en place par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'Agence des médicaments et des produits alimentaires (FDA) des États-Unis grâce à un accord de coopération visant à renforcer les connaissances des différents représentants des pays d'Amérique

latine et des Caraïbes en ce qui concerne la mise en œuvre de la Loi sur la modernisation des règles pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires (FSMA). La formation a été dispensée par l'Institut mixte de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de la nutrition (JIFSAN) et l'Alliance pour la sécurité sanitaire des produits agricoles frais (PSA).

2.4. Dans le cadre de cette activité, les participants disposaient d'outils et de matériels qui leur ont permis d'adresser une demande à la PSA pour être reconnus comme instructeurs principaux et avoir ainsi la possibilité de dispenser dans leurs pays des formations aux exportateurs, aux producteurs, aux universitaires et autres fonctionnaires en ce qui concerne la norme relative à la sécurité sanitaire des produits agricoles frais.

2.5. Les spécialistes qui ont suivi cette formation venaient d'Argentine, du Brésil, du Costa Rica, de Colombie, du Chili, d'Équateur, du Guatemala, du Honduras, de Jamaïque, du Mexique, du Nicaragua, du Pérou et de Trinité-et-Tobago.

### **2.2.2 Échantillonnage fondé sur les risques**

2.6. En réponse à une demande des pays d'Amérique latine, l'IICA a organisé, conjointement avec la Communauté andine des nations (CAN) et le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) par l'intermédiaire du Service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire (APHIS) des États-Unis, un atelier qui a permis d'appuyer la mise en œuvre de méthodes encourageant l'utilisation de procédés fondés sur la science, améliorant les résultats en matière de protection phytosanitaire et facilitant les échanges. L'atelier "Gestion des risques. Bonnes pratiques en matière de prise de décisions et échantillonnage fondé sur les risques: première étape vers leur mise en œuvre" a permis de renforcer les capacités de 36 professionnels spécialisés dans l'évaluation des risques et les questions réglementaires des organisations nationales de protection des végétaux (ONPF) de 11 pays d'Amérique latine.

2.7. L'USDA/APHIS a non seulement financé cette activité mais a apporté toute son expertise technique dans le domaine de l'inspection fondée sur les risques. C'était en effet la première fois qu'une activité de ce type était organisée en langue espagnole, et elle a été d'une grande aide pour l'Amérique latine. En outre, les bonnes pratiques en matière de gestion des risques phytosanitaires ont été analysées avec le soutien de l'Organisation mondiale du commerce et du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF). Enfin, avec l'aide de l'IICA et de l'USDA/APHIS, les participants ont travaillé à l'identification de la voie à suivre pour faciliter la mise en œuvre de ces pratiques dans les pays concernés.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Robert Ahern ([robert.ahern@iica.int](mailto:robert.ahern@iica.int)).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA),  
Santé agricole et sécurité sanitaire des produits alimentaires,  
<http://www.iica.int>.

---